

Aurillac, le 5 novembre 2020

**Monsieur Olivier VERAN**  
**Ministère des Solidarités et de la Santé**  
**14, avenue Duquesne**  
**75007 PARIS**

Monsieur le Ministre,

Je souhaite attirer votre attention sur la situation des fonctionnaires et contractuels exerçant en SSIAD (Services de Soins Infirmiers à Domicile), dans le secteur du handicap et, plus généralement dans les services du médico-social, qui se trouvent étonnamment exclus du bénéfice de la revalorisation salariale de 183 € mensuels décidée à l'issue du Ségur de la Santé au profit des professionnels de la fonction publique hospitalière.

Je suis ainsi sollicité par les équipes du SSIAD, de l'ESA (Equipe de Soins et d'Accompagnement), du CASMP (Centre d'Action Médico-Social Précoce) et de la MAS (Maison d'Accueil Spécialisée) du Centre hospitalier d'Aurillac, mais aussi de plusieurs autres SSIAD du département, dont les personnels ne sont pas visés par le décret n° 2020-1152 du 19 septembre 2020 relatif au versement d'un complément de traitement indiciaire aux agents des établissements publics de santé, des groupements de coopération sanitaire et des EHPAD de la fonction publique hospitalière.

Cette différence de traitement est vécue comme une humiliation par ces personnels et semble difficile à justifier dans la mesure où ils dépendent des mêmes établissements et font souvent les mêmes métiers. Ainsi, comment justifier qu'un personnel qui travaille à l'intérieur des murs en EHPAD bénéficie de cette revalorisation salariale, alors qu'un agent du SSIAD qui fait le même métier mais à domicile ne puisse pas en bénéficier ?!

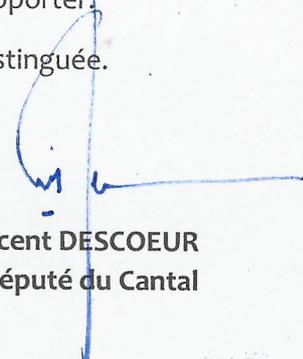
Au-delà, cette différence de traitement pénalisera l'attractivité de ces services qui, alors qu'ils jouent un rôle essentiel dans le dispositif d'accompagnement des personnes âgées ou handicapées, rencontrent des difficultés à recruter.

Pour tenir les promesses du Ségur de la Santé, il serait nécessaire d'élargir cette revalorisation à l'ensemble des métiers des établissements de santé et médico-sociaux du secteur public comme du secteur privé.

Je vous serais reconnaissant de m'indiquer quelles sont les intentions du gouvernement sur ces différents points et vous remercie par avance des réponses que vous pourrez m'apporter.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de ma considération distinguée.

*bien cordialement*



Vincent DESCOEUR  
Député du Cantal